



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enlèvement et séquestration

Question écrite n° 62584

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'enquête qui suit les sévices subis par une habitante iséroise séquestrée et violée pendant plus d'un mois par son bourreau à son propre domicile. Il souhaite connaître sa position sur cette affaire.

Texte de la réponse

La procédure relative à la séquestration et au viol commis à l'encontre d'une victime iséroise fait actuellement l'objet d'une information judiciaire dont les investigations se poursuivent activement. L'information judiciaire permettra de circonscrire avec précision l'ampleur des faits susceptibles d'avoir été commis par la personne mise en examen et lèvera les inexactitudes véhiculées par la presse sur cette procédure. Il convient de préciser enfin que ce dossier fait l'objet d'un suivi attentif par les services de la chancellerie.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62584

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 novembre 2009, page 10361

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2449